

Image not found or type unknown



Photos d'une propriété privée

Par **jembefola**, le **28/08/2014** à **17:09**

Bonjour.

Mon voisin a-t-il le droit de prendre des photos de ma maison et de la cour d'entrée en mon absence ? y compris des voitures stationnées dans cette cour ?

De quelle façon puis-je l'en empêcher ?

A quelles fins a-t-il le droit de les utiliser ?